

BEPAD

Activité : Bureau d'Etudes Fluides : chauffage, ventilation, climatisation

Armentières (59)

Gérant : Alexandre DENOEUDE

Nombre d'emplois : 5

Investissement global A&S :

55.000 euros dans le cadre du

développement de l'entreprise

Partenaire financier :

Caisse Solidaire

Accompagnateur : Guy LERBUT

MARANDIN

Activité : Entretien, réparation de poids lourds et véhicules de tourisme - Lille (59)

Gérant : Arnaud MARANDIN

Nombre d'emplois : 24

Investissement global A&S :

155.000 euros dans le cadre du

développement de l'entreprise

Accompagnatrice :

Marie-Christine LENAIN

ADFIELD/CHASSIS FRANCE

Activité : Fabrication d'objets divers en bois, production de châssis entoilés ou nus destinés aux

Beaux-Arts et négoce de produits

accessoires - Chauny (02)

Gérant : Henri DECANTER

Nombre d'emplois : 10

Investissement global A&S :

80.000 euros dans le cadre de

la reprise de l'entreprise

Partenaire financier :

Réseau Entreprendre

TELMEDIA

Activité : Solutions et applications associées aux nouvelles technologies, et en particulier à Internet à destination des

collectivités locales

Templemars (59)

Gérant : Gérald KACZMAREK

Investissement global A&S :

119.989 euros

Rejoignez-nous !

Nous avons besoin de votre talent et de votre réseau !

Contactez Sandrine DANNO au 03.20.14.30.62 ou par mail à sandrine.danno@autonomieetsolidarite.fr

LE COMITÉ DES AMBASSADEURS FAIT NOTRE NOTORIÉTÉ !

Le comité des Ambassadeurs a pour objectif de renforcer la notoriété d'Autonomie et Solidarité auprès d'un maximum d'instances régionales et parisiennes, publiques et privées, et de personnes potentiellement intéressées par nos actions.

Résultat attendu : de nouveaux actionnaires, de nouveaux projets à financer, de nouveaux bénévoles !

Les deux premières réunions ont réuni une dizaine d'amis désireux de promouvoir les valeurs et les activités de la société au sein de leur réseau amical et professionnel. Convaincu de la mission d'A&S et intégré dans son environnement, chaque Ambassadeur sait à qui parler, quand et pourquoi.

Le plan d'action est fixé :

- Recenser les réseaux privés et publics au sein desquels A&S aurait un avantage certain à figurer et participer, en liaison avec le Secrétariat Général et le CODIR ;

- Désigner les représentants qui auront eux-mêmes à agir au sein de leur environnement privilégié dans le cadre d'un calendrier ;
- Préparer les outils de présentation et les messages, en fonction des priorités d'A&S, des destinataires, de l'environnement politique, économique et social.
- Participer aux événements régionaux, souvent en fin de journée, communication spécifique aux réseaux et médias, visites personnalisées, liaison avec le CODIR, SG et bénévoles... ■



BRUNO DUPONT

BUSINESS POWER EN HAUTS-DE-FRANCE !

Retrouvez la 12^e édition du Salon Créer à Lille Grand Palais pour deux jours de rencontres formatrices que vous soyez porteur de projet, candidat à la franchise, repreneur, créateur ou chef d'entreprise.

ÉVÉNEMENT

AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ AU SALON CRÉER

10/11

les 10 et 11 Septembre 2018 - Lille Grand Palais - Stand A73
Porteurs de projets, Ambassadeurs, bénévoles, actionnaires, rejoignez-nous !

L'Actionneur

LE JOURNAL D'INFORMATIONS D'AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

www.autonomieetsolidarite.fr

JUILLET 2018 > N°81



autonomie & solidarité
Activons votre succès

CONVICTIONS DU NOUVEAU PRÉSIDENT

À la suite de l'Assemblée Générale du 19 Juin dernier, le Conseil d'Administration d'Autonomie et Solidarité, largement renouvelé, a élu à l'unanimité Jean-Marc Navez, Président du Conseil et Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Il vient ainsi succéder à Christian Leblan et Bruno Dupont qui se sont relayés au cours des 2 dernières années.

Homme d'entreprise et d'expérience de la finance et la stratégie, il souhaite poursuivre le développement d'A&S, entamé il y a 28 ans et active dans toute la région Hauts de France.

Quelles convictions animent ce nouveau Président ?

« Tendre la main à ceux qui essaient de démarrer une nouvelle activité ou de développer une activité existante, les épauler par notre soutien afin qu'ils puissent obtenir les financements qu'ils recherchent mais aussi et surtout les accompagner dans la création et le développement de leur activité afin de maximiser leurs chances de succès.

Voilà sans conteste la conviction qui m'anime ainsi que l'ensemble des

membres du Conseil d'Administration. La cohésion du Conseil et son action collégiale sont les vecteurs essentiels de la mise en œuvre de cette conviction.

Le Comité de Direction, appuyé par le Conseil d'Administration, veillera à l'exécution d'une stratégie de développement basée sur nos valeurs et sur des critères de choix de nos investissements qui assurent la pérennité de nos moyens.

Le soutien et le suivi des projets auxquels nous avons accordé notre support, constituent eux aussi les éléments clés de notre action ; tout d'abord et avant toute chose, ils accroissent les chances de succès de ces mêmes projets, en évitant les écueils et en modifiant la trajectoire lorsque cela s'avère nécessaire. Cette stratégie gagnant/gagnant assure un maximum de chances de réussite au porteur de projet et dès lors à notre société de conserver

a minima les ressources qu'elle a engagées lors de son intervention.

Ce mode opératoire, souvent difficile et parfois mal compris, est pourtant essentiel au développement des ressources que nous pouvons consacrer à de nouveaux projets.

Je tiens à reconnaître enfin que nous ne pourrions progresser dans cette voie sans le soutien efficace et quotidien de notre équipe de permanents et l'intervention éclairée de nos nombreux bénévoles, instructeurs et accompagnateurs. Leur adhésion et leur formation demeurera un des axes prioritaires du Comité de Direction.

Fort de ces convictions, je souhaite à toutes et à tous un bel été et d'excellentes vacances ! » ■



JEAN-MARC NAVEZ
Président du Conseil d'Administration

RÈGLEMENTATION

Cher(e) Actionnaire, Cher Partenaire,

La réglementation en matière de protection de vos données personnelles évolue du fait de l'entrée en vigueur, depuis le 25/5/2018 du Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Cette nouvelle réglementation européenne vous permet d'avoir un contrôle renforcé sur les données personnelles que vous nous avez communiquées. Vous pouvez consulter notre politique de protection des données selon la nouvelle réglementation sur notre site internet : www.autonomieetsolidarite.fr
Nous nous tenons à votre entière disposition pour toutes précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Bien cordialement.
Toute l'équipe d'Autonomie et Solidarité



Assemblée générale d'A&S

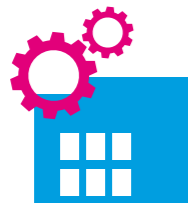
AUTONOMIE & SOLIDARITÉ, ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS LA RÉUSSITE

Une centaine d'actionnaires, bénévoles, chefs d'entreprises et partenaires, étaient présents à l'écoute du projet d'Autonomie et Solidarité, qui reste fondée sur la création d'emplois et la recherche d'une économie plus humaine.



L'objectif s'est concrétisé en 2017 par un engagement financier à hauteur de 1.758 Keuros dans 20 entreprises et 189 emplois créés.

20 entreprises



189 emplois créés



Une économie sociale et solidaire en croissance : 11,5 milliards d'euros d'épargne collectée en 2017. Autonomie et Solidarité en bénéficie via une diversification de ses partenaires institutionnels.

- Cela lui permet de consolider son capital et accroît sa capacité à investir dans les entreprises.
- Convaincre de nouveaux actionnaires individuels est un objectif à poursuivre.
- Gérer de manière prudente Autonomie et Solidarité est une ligne de conduite indispensable. La plus-value sur les cessions de titres contribue significativement au résultat et compensent les pertes des sociétés liquidées. Les produits financiers des placements sont en nette diminution et ne couvrent pas les frais de fonctionnement.
- Maîtriser les risques, accompagner encore et encore les entreprises vers la réussite sont dans ce sens, des facteurs clés.

L'assemblée générale s'est poursuivie par le vote des 15 résolutions adoptées.

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration : **Marie-Christine LENAIN, Pierre VINCENT, Jean-Marc NAVEZ, Christian LEROUGE, Jacques IBLED et Jean-Pierre DUPONCHELLE.**

BLANDINE HUGLO



les lauréats du Grand Prix

3 ENTREPRISES RÉCOMPENSÉES, DE BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR



La deuxième partie de la soirée nous a projetés vers un bel avenir. Trois porteurs de projets ont été récompensés suite à la deuxième édition du Grand Prix lancée par Autonomie et Solidarité : Inwire, Lattice Medical et Wivy.



Philippe HOURDAIN soulignait dans ses quelques mots d'introduction sur la CCI, l'importance de servir tous ensemble - monde politique, économique et associatif- le développement du territoire Hauts-de-France, « terre d'entrepreneurs ». Nous y avons goûté avec enthousiasme à travers les trois projets récompensés.

Antoine DURAND, créateur d'Inwire, a reçu le prix coup de cœur du jury

des mains de Mme Élodie SOURY-LAVERGNE, journaliste au Journal des Entreprises Nord Pas-de-Calais. Inwire propose, via un bracelet, de sécuriser les personnes dans leurs pratiques sportives. Alerter facilement et rapidement un proche ou une plateforme en cas de problème mais aussi, à contrario, rassurer l'entourage en envoyant un signal simple « OK tout va bien ». Le bracelet, prototypé est actuellement en cours de tests au sein de plusieurs projets sportifs dans le monde.

Julien PAYEN, de Lattice Medical, a reçu le deuxième prix,

un chèque de 5 000 euros, remis par Philippe HOURDAIN, Président de la CCI Hauts de France. Ce projet, issu d'un programme de recherche du CHRU de Lille permettra une



reconstruction mammaire à partir des tissus de la patiente qui se régénéreront, tandis que la prothèse s'éliminera petit à petit. 11 personnes travaillent actuellement sur le projet.

Enfin Loïc FRULEUX du projet Wivy a reçu le premier prix,

un chèque de 10 000 euros, également remis par Philippe

HOURDAIN. L'idée est de permettre aux dix mille animateurs en gérontologie de recevoir chaque semaine via une application des idées et projets d'animation pour les résidents des Ephad. Cet outil professionnel leur permettra de gagner du temps et par conséquent d'être plus présents auprès des personnes dont ils s'occupent.

BLANDINE HUGLO

